



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Marges sur les prix en outre-mer

Question au Gouvernement n° 312

Texte de la question

MARGES SUR LES PRIX EN OUTRE-MER

Mme la présidente . La parole est à M. Marcellin Nadeau.

M. Marcellin Nadeau . Ma question s'adresse à monsieur le ministre des outre-mer. Demain, en séance, nous discuterons de la proposition de loi pour lutter contre la vie chère dont notre collègue Béatrice Bellay est rapporteure et que nous soutenons.

M. Jérôme Guedj . Excellent !

M. Marcellin Nadeau . Lors du débat, il sera question de la transparence sur les marges des distributeurs. Quoi qu'ils voudraient nous faire croire, ces derniers sont les premiers responsables de la situation délétère qui appauvrit nos concitoyennes et concitoyens des outre-mer. L'article du journal *Libération* ayant mis en évidence les marges exorbitantes, l'opacité financière, les entorses à la concurrence et les profits suspects des grands groupes oligopolistiques et monopolistiques qui sévissent dans les outre-mer fait aujourd'hui référence.

Des plaintes ont été déposées par des citoyennes et des citoyens ; nous attendons leur issue. Nous verrons bien si les auteurs de ces délits resteront, une fois de plus, impunis (*Applaudissements* sur les bancs des groupes EcoS et GDR) pendant que le leader et des militants du mouvement social contre la vie chère en Martinique demeurent, à ce jour, en prison.

M. Alexis Corbière . Exactement !

M. Marcellin Nadeau . Nous verrons aussi jusqu'où l'État est prêt à se rendre complice contre les peuples d'outre-mer du sauvetage d'une économie de comptoir qui perdure depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire du sauvetage de formes d'une colonialité qui devient insupportable à nos peuples.

J'entends ici ou là certains collègues pousser des cris d'orfraie lorsque l'on parle de colonialité. Mais, chers collègues, sachez que c'est malheureusement notre triste réalité ! À l'instar d'Aimé Césaire, nous disons qu'il faut de la justice et que la vérité est nécessaire à la justice.

S'agissant de vérité justement : qu'en est-il des marges arrières de ces groupes, qui représentent jusqu'à 25 % de leur chiffre d'affaires annuel ? Ils se sucent !

M. Manuel Valls, ministre d'État, ministre des outre-mer. Il a raison !

M. Marcellin Nadeau . Qu'en est-il de ces conglomérats qui mélangent distribution et production, quand ils ne

s'entendent pas aussi sur le transport ? Qu'en est-il de la justice et de la vérité que les Martiniquaises, Martiniquais, Guadeloupéennes, Guadeloupéens, Guyanaises, Guyanais, Réunionnaises, Réunionnais et tous les autres peuples des outre-mer sont en droit d'attendre d'un État impartial ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR dont plusieurs membres se lèvent et sur quelques bancs des groupes LFI-NFP, SOC et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre d'État, ministre des outre-mer.

M. Manuel Valls, *ministre d'État, ministre des outre-mer* . Le gouvernement prend très au sérieux vos préoccupations, qui sont légitimes. Elles rejoignent celles de nos concitoyens confrontés au fléau de la vie chère, en Martinique et plus largement dans la plupart des territoires ultramarins.

Au-delà des pratiques du groupe Bernard Hayot, que vous avez mentionné, l'opacité entourant la formation des prix et les marges réelles soulève des questions essentielles quant à l'équité des pratiques commerciales en Martinique et ailleurs. Le tribunal de commerce de Fort-de-France a récemment enjoint à GBH de publier ses comptes. Cette décision judiciaire est une étape importante vers davantage de transparence et nous attendons du groupe qu'il se conforme pleinement à cette injonction.

Demain, vous examinerez la proposition de loi déposée par Boris Vallaud et Béatrice Bellay, dont l'engagement sur ce sujet est particulièrement important, comme l'est le vôtre.

Transparence, justice, égalité, vérité doivent enfin s'imposer face au profond sentiment d'injustice que vous avez rappelé. De grands groupes très performants, voire un grand groupe très performant, jouent souvent un rôle d'étouffement de l'économie et du pouvoir d'achat en multipliant les prises de marché presque partout dans les outre-mer. Cela concerne de nombreux secteurs, parmi lesquels l'automobile, l'agriculture, le béton et l'alimentation.

L'opacité et l'accumulation des marges à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement sont au cœur du problème de la vie chère. Face aux doutes et aux contestations, l'État doit enfin jouer pleinement son rôle protecteur. Si nous devons veiller à l'application effective du protocole signé il y a quelques mois en Martinique, il faudra cependant aller beaucoup plus loin pour rétablir une juste concurrence au profit de l'ensemble de nos concitoyens.

L'urgence est grande ; je vous assure de mon plein engagement à vos côtés, avec les forces économiques et sociales de vos territoires.

Données clés

Auteur : [M. Marcellin Nadeau](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 312

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 janvier 2025